

VENTE À L'ENCAN OBJETS ET AMEUBLEMENT NON RÉCLAMÉS

AVIS PUBLIC est donné que conformément à la Loi sur les cités et villes, il sera procédé à la vente à l'encan des objets et ameublement déposés sur la voie publique lors d'expulsions et non réclamés.

La vente à l'encan aura lieu
le samedi 24 octobre 2009 à 10h00
au 9165 rue Boivin, LaSalle, Québec
(ADT Déménagement et Entreposage inc.)

Les biens pourront être examinés à compter de 9h30

Toute personne dont l'offre sera retenue devra déboursier immédiatement le montant offert en ARGENT COMPTANT SEULEMENT et prendre possession immédiatement des biens acquis lors de cette vente à l'encan.

DONNÉ À LASALLE, ce 8 octobre 2009.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

AUCTION SALE UNCLAIMED ARTICLES AND FURNITURE

PUBLIC NOTICE is hereby given that according to the Cities and Towns Act, an auction sale shall be held for unclaimed articles and furniture left on public property following evictions.

The auction sale shall be held on
Saturday, October 24, 2009 at 10h00 a.m.
at 9165 Boivin Street, LaSalle, Québec
(ADT Moving and Storage inc.)

Articles may be examined before the sale at 9h30 a.m.

Any offer that will be retained must be paid immediately in CASH ONLY and possession of the articles acquired at this auction sale must be taken immediately.

GIVEN AT LASALLE, on October 8, 2009.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement